



Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers

Villepinte le 29 mars 2021

Adresser la correspondance
Au Président
Mr Jean-Claude MAKSYMIUK

COMMUNIQUE

Je pense que des décisions ont été prises de manière hâtive sans la moindre concertation je trouve cela incohérent et injuste

Depuis la publication au journal officiel le 07 mars 2021 relatif à l'arrêté d'approbation de l'Avenant 10, la F N A A ne cesse d'intervenir auprès du Cabinet du Premier Ministre, de Mesdames ESCALON Sous Directrice Régulation de l'Offre de Soins et de Madame VERGIER de la DGOS, du ministère de la Santé, du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, du Ministre Délégué en charge des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat.

Le 11 mars après une consultation avec une formation syndicale non-signataire nous avons échangé sur la manière de communiquer et sur les interventions concernant les informations données par les fédérations signataires.

Après des échanges de mails sur le communiqué commun et sur nos propositions communes concernant les modifications que nous souhaitons amener, sur le dossier de l'urgence, après maintes communications téléphoniques, malheureusement, nous n'avons pu trouver un accord.

De ce fait la F N A A a transmis à Madame VERGIER de la DGOS un courrier introductif en cette période tendue pour expliquer la position de la F N A A, les situations que nous souhaitons voir modifier, la NON-PRISE EN COMPTE de nos propositions lors des négociations car certes on nous écoute mais on ne nous entend pas.

Nous le répétons il existe des très petites, des petites, des moyennes, des grosses et de très grosses entreprises de Transports sanitaires et NOUS SOMMES TOUS DES AMBULANCIERS. Et à ce titre nous réclamons TOUS la prise en compte dans la ou les négociations de toute la profession, que ce soit le problème humain, la réglementation adaptée à tous et la situation financière égale pour tous.

Cet Avenant 10 contrairement à ce que disent et écrivent les formations signataires n'est pas la panacée loin de là et c'est pour cela que la F N A A a eu une intervention en Visio conférence et en audioconférence le Jeudi 18 mars 2021 de 9 h 30 à 12 h 00 avec Madame ESCALON et Madame VERGIER, un échange où nous avons réitéré nos demandes mais surtout où nous avons souligné que nous avons eu le sentiment pour ne pas dire plus d'

FNAA- 15 rue Guynemer – 93420 VILLEPINTE

Téléphone : 06.70.27.03.63 – E-mail : mjc@wanadoo.fr – Site Internet : www.fnaa-ambu.fr

être écouté » mais surtout de ne pas être entendu et aujourd'hui nous l'espérons nous avons été entendu.

Après les recommandations d'usage de la part des représentantes du ministère de la Santé, la F N A A a pu s'exprimer sans réserve et sans retenue et après avoir exprimé les pensées des ambulanciers nous sommes rentrés dans le vif de notre entretien.

Comme je l'ai écrit, une mise au point sur les mots employés a été nécessaire. Nous ne souhaitons plus être des transporteurs sanitaires mais des ambulanciers, nous ne souhaitons plus être réglé de nos transports, mais de nos MISSIONS, terme que ne peut accepter le ministère pour des raisons obscures. Il y aura donc des INTERVENTIONS, terme retenu par le ministère de la Santé, de plus la F N A A a souhaité que les ambulanciers soient reconnus comme acteur légitime, le ministère nous a confirmé que nous l'étions.

La F N A A inquiète sur l'application de cette réforme avait envoyé au ministère de la Santé un document rectificatif concernant l'Avenant 10, ainsi qu'une lettre d'introduction faisant un rappel de tous les méandres de cet Avenant, des dangers si celui-ci était appliqué dans l'état et de la disparition d'un grand nombre d'ambulanciers.

C'est pour cette raison que le courrier a été envoyé à Madame VERGIER de la DGOS le 11 mars 2021. A la suite de ce courrier, Madame VERGIER nous informe que pour donner suite à notre intervention la réunion prévue le 15 mars 2021 est retardée.

Un nouveau mail nous parvient pour faire suite à notre courrier et à nos documents fournis. Madame ESCALON et Madame VERGIER souhaitent échanger sur nos remarques et sur la conduite de la réforme et nous proposons une Visioconférence qui aura lieu le jeudi 18 mars 2021 à 9 h 30.

Les codes d'accès ayant été délivrés cette Visioconférence a eu lieu le jeudi 18 mars 2021 de 9 h 30 à 12 h 00

Le 18 mars 2021 à 9 h 30 seule la F N A A et les représentantes du ministère de la Santé étaient présents et la F N A A s'est exprimée sur tous les points litigieux de cet Avenant, il nous a semblé que nos interlocuteurs méconnaissaient une grande partie du contenu et surtout des conséquences de cet Avenant 10. et de son application dans l'état.

La F N A A s'est exprimée sur divers points du réglementaire mais aussi sur le point conventionnel.

La F N A A ne peut dans ce communiqué vous transcrire les débats ; ce qu'elle fera prochainement à travers le site pour les adhérents.

Les débats ayant été très enrichissants, le ministère nous confirme que les réunions programmées pour mettre en place les différents sujets évoqués seront renvoyées à d'autres dates.

Le point d'étape initialement prévu le 31 mars 2021 est reculé au 07 avril 2021 ceci dans le but de réviser les textes.

La continuité des négociations est remise à d'autres dates, ceci pour modifier certains textes. Nous avons confirmé à nos interlocutrices que la F N A A saisira le Premier Ministre pour lui poser la question sur le renouvellement de la prime COVID versée aux entreprises sur les transports effectués sur appels du Centre 15 et à dater de quand.

Un deuxième courrier sera adressé à Monsieur Bruno LEMAIRE ministre de l'Economie concernant et en cette période de crise économique non pas du report des échéances que les entreprises doivent à l'Etat mais de l'abandons de celle-ci la situation est catastrophique pour nos entreprises et cela est un appel au SECOURS.

**Le Président de la F N A A
Monsieur Jean-Claude MAKSYMIUK
Maitre ARTISAN**

Quelques mots à méditer :

- **J'aurais préféré que dans un contexte terrible pour la planète, le monde du syndicalisme ait une attitude solidaire et humaniste je le pensais vraiment**
- **Les circonstances exceptionnelles imposent des décisions solidaires et plus humaines pas des décisions injustes**
- **J'attends de poser les termes d'un débat qui soit fondé sur la cohérence, la sincérité et l'unité**
- **Dans la vie, tout le monde peut être amené à prendre une décision hâtive et se tromper, il n'est pas trop tard pour que ceux qui ont signé prennent conscience que ses décisions vont faire mal et change d'avis. Ce serait énorme et ils en sortiraient grandis**
- **Il faut une vision économique, là nous n'en avons pas**
- **Je dis que les décisions ont été trop hâtives ils n'ont pas pensé à leurs conséquences**

Enfin dans un pays de loups devrons-nous aussi devenir des LOUPSORSE

Depuis le début de la COVID tous les soirs vers 20 heures nous applaudissons les soignants parce qu'ils sont en première ligne VOUS les ambulanciers vous êtes en TOUTE PREMIERE LIGNE

VOUS méritez vous aussi tous les HONNEURS.

SOYEZ PRUDENT et FELICITATION pour VOTRE ENGAGEMENT

LA F N A A